



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-49011>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 24-49011

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=31093>

Identifiant interne de la consultation : 202402051401

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno Baudoux

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Le formulaire DC1 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants, joint au dossier de consultation. En cas de groupement momentané d'entreprises (cotraitance), un acte d'habilitation du mandataire devra être joint et devra être signé par les cotraitants afin que celui-ci puisse valablement signer le contrat au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement. Cet acte pourra être signé manuscritement puis scanné pour une transmission électronique lors du dépôt du pli. Au moment de l'attribution, le mandataire devra produire à la demande du Maître d'Ouvrage dans un délai fixé par ce dernier, ledit document signé électroniquement assorti de son certificat électronique. - Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement, joint au dossier de consultation. (En cas de

groupement, produire autant de DC2 qu'il y a de cotraitant). - Copie de la délégation de pouvoir /signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant, - Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste de références de même nature exécutées au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, les dates et le lieu d'exécution des prestations. - Agrément ministériel de moins de 5 ans (article R.522-8 du Code du Patrimoine) couvrant les périodes suivantes : Epoques antique et médiévale.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 23/05/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale - Mairie de Troyes - Direction Requalification des Espaces Publics

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Requalification de la rue du Général de Gaulle, de la rue Paul Dubois à la rue de la République - Lot n° 1 Fouilles archéologiques préventives-.

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Dans le cadre de l'opération de requalification de la rue Général de Gaulle, dans sa partie comprise entre la rue Paul Dubois et la rue de la République à Troyes (10000), la présente consultation concerne le suivi de fouilles archéologiques préventives relatives au creusement de fosses de plantation. Cette opération de requalification de la rue Générale de Gaulle est décomposée en 5 lots : - Lot n° 1 : Fouilles archéologiques - Lot n° 2 : VRD / Aménagement de surface - Lot n° 3 : Pierre de taille - Lot n° 4 : Serrurerie - Lot n° 5 : Espaces verts / Arrosage Seul le lot n° 1 Fouilles archéologiques est concerné par cette consultation. Les lots n° 2 à 5 seront lancés prochainement. Les spécifications techniques des prestations sont décrites au Cahier des charges scientifique joint au dossier de consultation. A titre indicatif : - date prévisionnelle de notification : juin 2024 - date prévisionnelle de début de la tranche 1 : 30 septembre 2024 Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, régi en application de l'article R. 2162-4 alinéa 2° du Code de la Commande Publique sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 200 000 € HT sur toute la durée de l'accord-cadre soit 3 ans fermes. Le titulaire retenu sera consulté, à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions aux articles R2162-2 alinéa 2 du Code de la Commande Publique, et aux articles R2162-13 et 14 pour les dispositions propres aux bons de commande. La visite du site est sans objet.-.

Lieu principal d'exécution du marché : Rue Général de Gaulle - 10000 Troyes dans sa partie comprise entre la rue Paul Dubois et la rue de la République.

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Variantes interdites pour tous les lots. Pas de prestations supplémentaires éventuelles (PSE). Il n'est pas prévu de décomposition en tranches (ferme ou optionnelles) au sens de l'article R2113-4 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un découpage en tranches techniques liées à l'opération de requalification de la rue Général de Gaulle : Tranche 1 :

Entre la rue de la République et la rue Paillot de Montabert / Tranche 2 : Entre la rue Paillot de Montabert et la rue de la Madeleine / Tranche 3 : Entre la rue de la Madeleine et la rue Grosley / Tranche 4 : Entre la rue Grosley et la rue Dubois. La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 3 ans fermes à compter de la date de l'accusé de réception de la notification par le titulaire. Délai d'exécution des bons de commande : 1) Le délai pour la période de préparation de chaque tranche technique décrite à la ligne n° 1 du bordereau des prix unitaires sera indiqué dans chaque bon de commande notifié au titulaire. 2) Le délai d'exécution de chaque tranche technique pour les lignes de prix n° 2 à 5 du bordereau des prix unitaires sera indiqué dans chaque bon de commande. La durée minimale d'intervention sera au minimum de 3 semaines pour chacune d'elles. 3) Le délai d'exécution pour toutes les autres lignes de prix indiquées au bordereau des prix unitaires (hors lignes de prix n° 1 à 5 et 8), sera indiqué dans chaque bon de commande notifié au titulaire. 4) Le délai pour la remise du rapport de fouille y compris l'inventaire détaillé du mobilier archéologique indiqué à la ligne de prix n° 9 du bordereau des prix unitaires, est de 24 mois à compter de la réception du bon de commande par le titulaire. Financements : Ville de Troyes. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Avance : Sans objet. Délais de paiement : 30 jours. Le défaut de paiement dans le délai indiqué ci-dessus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Conformément à l'article R. 2192-31 du Code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points. Le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 euros par retard constaté. Forme juridique de l'attributaire : Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Néanmoins, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R. 2142-21-1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du Code de la commande publique. Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. En cas de négociation, le délai de validité des propositions négociées est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des propositions négociées. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'envoyer au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres des modifications de détail dossier de consultation. Les candidats devront répondre sur la base du dossier de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2024